



Investissements d'avenir

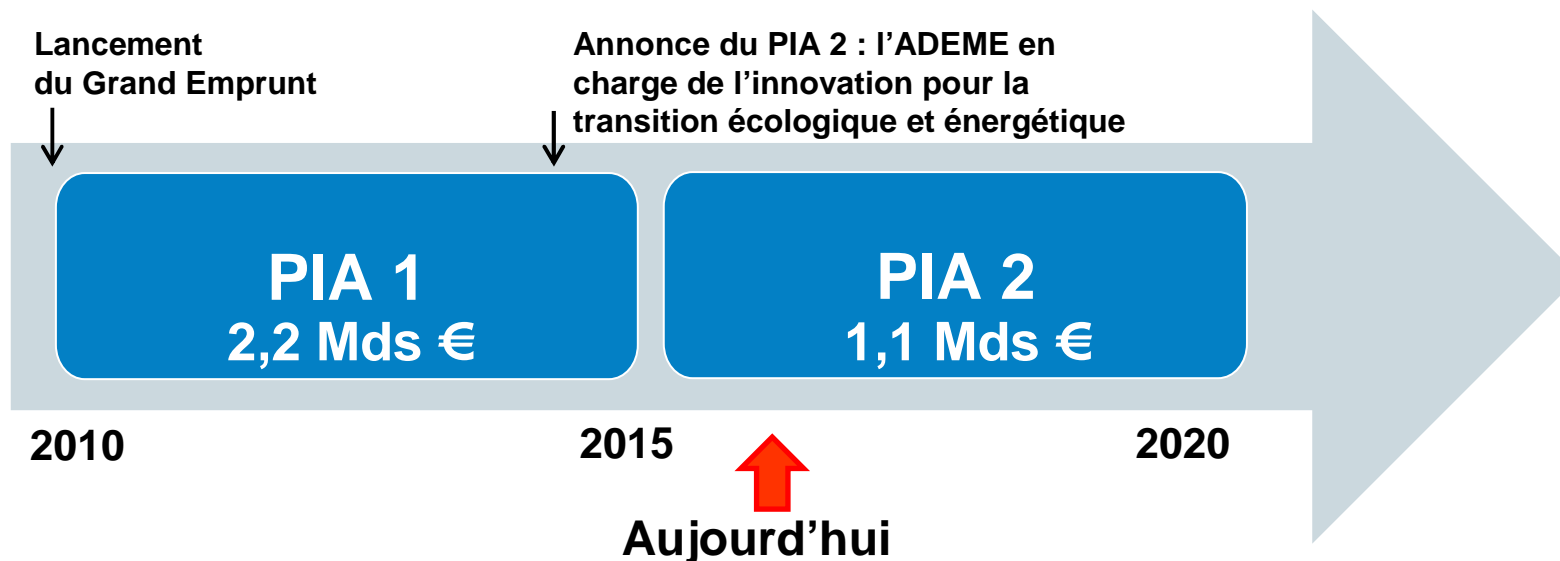
**Matinale du CORICAN
26 mai 2015**

Régis LE BARS



Le PIA - ADEME

Un outil de la transition écologique et énergétique



- 3,3 Mds € de crédits pour accélérer l'innovation verte : un potentiel de plus de 10 Mds € de projets cofinancés
- Pour des projets d'innovation de taille importante jusqu'à plusieurs dizaines de M€
- Interventions en aides d'Etats et 2 outils permanents d'investissements en fonds propres

46 AMI ou appels à projets

190 projets

1,2 Mds € d'aides
> 3,4 Mds€ investissement

Bilan du soutien des EMR par le PIA ADEME

6 appels à projets
dont un en cours jusqu'au 02/10/2015

18 projets
75 bénéficiaires

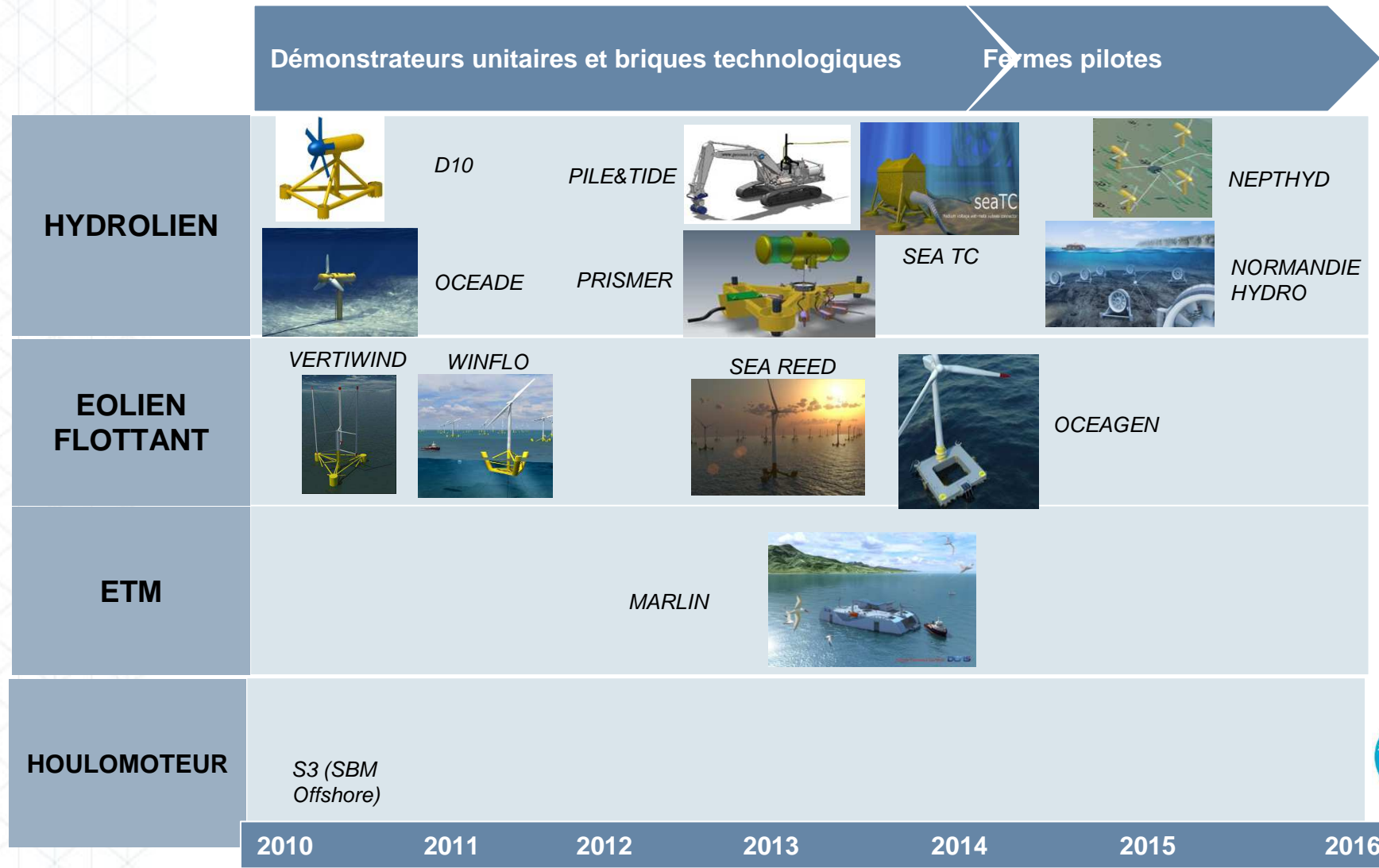
> 400 M€ budget
191 M€ d'aides

2 interventions en fonds propres

1 société Fonds Ecotechnologies

1 société de projet

Panorama du soutien aux EMR: 2010-2015 - une logique d'accompagnement d'une filière émergente

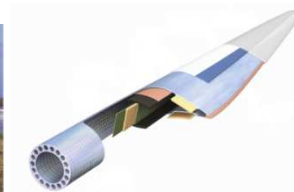


Eolien offshore posé : l'accompagnement du lancement industriel d'une filière

- Améliorations sur des composants clés



JEOLIS



EFFIWIND



WINDPROCESS

- Des navires de pose et de maintenance



NAVALIS



WINDKEEPER

- Unités de fabrication de pâles, nacelles et génératrices



ALSTOM OFFSHORE
FRANCE

Les AAP en cours et à venir ...

- Un AAP EnR ouvert jusqu'à fin 2015 avec la possibilité de présenter des projets éoliens
- Été 2015: AAP fermes pilotes éoliennes flottantes (réunion d'échange planifiée le 2 juin 2015 dans le cadre du GT EMR de la DGEC)
- En réflexion pour fin d'année 2015 : un AAP EMR briques et démonstrateurs,...

Un processus plus simple et plus rapide

- **Possibilité d'anticiper les projets**
 - Ouverture très longue des AMI (2 ans)
 - Programmation dans le temps
- **Accompagnement en amont du dépôt du projet**
 - FAQ sur les aspects juridiques et financiers ademe.fr/IA_faq
 - Conditions de financement clairement affichées dans chaque AMI (Intensité d'aides, répartition subventions / avances remboursables, modalités de retours financiers, convention d'aide)
 - Réunions de pré-dépôt au moins 1 mois avant la clôture
- **Délais raccourcis**
 - Objectif 3 mois entre le dépôt d'un projet et la décision de financement
 - Mais abandon de l'instruction des dossiers incomplets
- **Vos contacts:**

magali.schweitzer@ademe.fr	Julien.delanoë@ademe.fr
regis.lebars@ademe.fr	Vincent.guenard@ademe.fr

